



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX
76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 48 01 82 22
contact@samusocial-federation.org

SOMMAIRE

ACTIVITES ET MISSIONS.....	3
➔ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION.....	3
➔ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION.....	4
➔ PUBLICS VISES PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION.....	4
➔ ÉCHELLE D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION.....	4
VIE FEDERALE	6
➔ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2019.....	6
➔ CONSOLIDER LE RESEAU DE LA FÉDÉRATION.....	6
INDICATEURS DE RESULTATS.....	8
ANIMER LES SAMU SOCIAUX.....	9
➔ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX.....	9
REPRESENTER LES SAMU SOCIAUX	10
➔ CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE DE NOUVELLE AQUITAINE.....	10
➔ REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS.....	10
➔ INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS.....	11
➔ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DES RESEaux PARTENAIRES.....	11
➔ DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION.....	11
DEVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE	13
➔ L'ETUDE NATIONALE MARAUDES SUR LE SANS-ABRISME.....	13
➔ APPEL A PROJETS DE LA FONDATION MONOPRIX.....	13
➔ PARTICIPATION A L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DES MARAUDES MIXTES ET AU PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF.....	134
OUTILLER LES SAMU SOCIAUX	16
➔ LE REFERENTIEL DES MARAUDES ET SAMU SOCIAUX.....	16
➔ LES JOURNEES REGIONALES DE SENSIBILISATION A L'USAGE DU REFERENTIEL.....	17

ACTIVITES ET MISSIONS

→ VALEURS ET OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Fédération Nationale des Samu Sociaux vise à fédérer, représenter et assister, à l'échelon national, l'ensemble des actions, services, associations et organisations qui opèrent sous le nom de « Samu Social », ainsi que toute personne et organisation (le plus souvent services dénommés maraudes ou équipes mobiles) dont la mission est de réaliser des prestations dites de « Samu Social » telles que décrites par le référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu Sociaux¹.

Précisément, la FNSS a pour objectifs de :

- **Fédérer** : favoriser les échanges entre Samu Sociaux, via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.).
- **Représenter** : assurer la représentation des intérêts communs des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- **Assister** : proposer des actions communes et appuyer la création ou le développement des Samu sociaux.

La Fédération Nationale des Samu Sociaux vise également à promouvoir et défendre les valeurs inscrites dans sa charte éthique adoptée en octobre 2016 et incluse en annexe de ses statuts lors d'une Assemblée générale extraordinaire dédiée :

- **La dignité** : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale. La reconnaissance de ce droit implique d'admettre son mode de vie avec tact et respect. Elle induit aussi de proposer une aide et un hébergement social ou médical d'urgence dans le respect de sa volonté.
- **La solidarité** : assurer à la personne rencontrée le droit à la protection médicale et /ou sociale prévue pour sa situation. Ce qui implique la mise en œuvre des soins sans condition d'ouverture de droits et la recherche de l'ensemble des droits existants pour tous et toutes. Ce principe induit aussi la recherche d'hébergement à moyen ou à long terme, l'entrée dans un réseau de solidarité nouvelle et l'accès aux soins nécessaires, préventifs, curatifs, palliatifs en fonction de l'état de la personne et du degré d'urgence.
- **La citoyenneté** : assurer à la personne rencontrée le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques. La reconnaissance de ce droit implique de donner les moyens à la personne de pouvoir justifier de son identité civile, d'être en mesure de s'informer et de se former pour communiquer et rompre l'isolement, ou d'y être aidé. Elle induit aussi la connaissance de l'intégralité de ses droits et à la capacité de participer à la vie sociale, économique et politique du pays.

¹ Référentiel des Maraudes et Samu Sociaux - http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/referentiel-missions-evaluation-2018_maraudes_et_samu_sociaux.pdf

→ MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération sont les suivantes :

- **Animer et développer un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles agissant auprès des personnes à la rue** pour aller à leur rencontre, le cas échéant apporter un soutien matériel et moral.
- **Accompagner les Samu Sociaux à l'aide du référentiel de missions et d'évaluation des Maraudes et Samu Sociaux².**
- **Proposer une expertise aux services dénommés « Samu Sociaux »** sur les politiques publiques qui régissent leur activité et sur les modalités d'intervention auprès des personnes rencontrées à la rue et leurs partenaires.
- **Développer le réseau de partenaires** et créer des ponts entre le secteur de l'urgence sociale et celui du médical, sanitaire, psychiatrique, de l'hébergement, du logement, de l'accès aux droits, etc. pour améliorer la prise en charge des personnes rencontrées à la rue.
- **Agir auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels** (gouvernement, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) **pour faire connaître l'activité des Samu Sociaux, sensibiliser et alerter sur la situation des personnes rencontrées à la rue** et construire dans une logique partenariale des propositions politiques et techniques d'amélioration.

→ PUBLICS VISES PAR LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération Nationale des Samu Sociaux intervient auprès des Samu Sociaux adhérents de la Fédération, mais également des autres équipes mobiles et maraudes, des têtes de réseaux associatifs, de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du secteur social, médical, etc. Parmi les bénéficiaires indirects de la Fédération figurent bien évidemment les personnes à la rue en situation d'exclusion et en processus de désaffiliation sociale.

Ci-après les bénéficiaires de l'action de la Fédération :

- **Les Samu Sociaux adhérents de la Fédération** : leurs instances de gouvernance et de direction, et leurs équipes de terrain (salarié·e·s et bénévoles).
- **Les partenaires, publics comme privés, des Samu Sociaux**, qui souhaitent s'informer ou échanger sur les problématiques de l'urgence sociale et de la grande exclusion, participer aux réflexions et aux travaux de la Fédération.
- **Les particuliers qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles**, pour venir en aide aux personnes à la rue et s'informer en tant que citoyen·ne.
- **Les personnes rencontrées à la rue en situation d'exclusion sociale** (bénéficiaires indirects des actions de la Fédération) au travers de ses actions partenariales, de plaidoyer, et de ses travaux pour faciliter la montée en charge des équipes de Samu Sociaux, la Fédération vise une amélioration de la prise en charge des personnes à la rue et une résorption progressive et durable du sans-abrisme.

→ ÉCHELLE D'INTERVENTION DE LA FÉDÉRATION

L'action de la Fédération a un rayonnement principalement national. Elle est mise en œuvre à destination de l'ensemble du réseau des Samu Sociaux en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Les outils développés et les enseignements issus des

² [Ibid.](#)

réflexions partagées avec les Samu Sociaux et leurs partenaires sont diffusés et essaimés à l'ensemble des territoires.

Les actions et les orientations portées par la Fédération Nationale des Samu Sociaux se diffusent également en dehors des frontières nationales par l'intermédiaire de son membre fondateur : le Samu Social International (SSI). Le SSI compte 15 dispositifs dans le monde dont 7 spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue et 2 spécialisés dans la problématique des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales. La majorité des antennes se trouve en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Amérique latine.

VIE FEDERALE

→ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2019

Le Conseil d'Administration, instance dirigeante de la Fédération, se réunit régulièrement. Ces réunions, lieux de réflexion et de décisions, permettent de gérer les affaires courantes ainsi que le bon fonctionnement de la Fédération.

Les administrateurs·trice·s de la Fédération Nationale des Samu Sociaux ont tous une fonction salariée au sein d'un Samu Social ou d'une association gestionnaire de maraudes. Leur participation à la vie fédérale est une mise à disposition gracieuse de leur employeur. Cette mise à disposition est relativement importante en 2019 au regard de l'activité croissante de la FNSS. Le conseil d'administration est composé de :

- **Florence LAMARQUE** – Présidente – Samu social de Bordeaux (2021)
- **Jean-Jacques ELEDJAM**³ – Vice-président – Croix-Rouge Française (de droit)
- **Christelle GIULIANI** – Secrétaire – Samu social de Nice (de droit)
- **Alexis DERACHE**⁴ – Trésorier – Samu social de l'Oise (2020)
- **Maud BIGOT** – Administratrice – Samu social de Lyon (2022)
- **Christophe VISENTIN** – Administrateur – Samu social de Cannes (2020)
- **Jérôme RYBINSKI** – Administrateur – Samu social de Lille (2020)
- **Christine LACONDE**⁵ – Administratrice – Samu social de Paris (de droit)
- **Marie CHUBERRE** – Administratrice – Samu social international (de droit)
- **Sébastien PERRINEL**⁶ – Administrateur – Samu social de Nantes (2020)
- **Fabienne FORVEILLE** – Administratrice – Samu social de Caen (2022)

→ CONSOLIDER LE RESEAU DE LA FÉDÉRATION

Au travers de ses adhérent e s dont deux têtes de réseaux (la Croix-Rouge Française et le Samu Social International), **la Fédération représente et s'appuie sur plus d'une dizaine de personnes morales différentes représentant plus de 250 équipes mobiles et Samu Sociaux différents en France et à l'étranger.**

La Fédération crée également des partenariats forts avec d'autres réseaux dont un privilégié avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité⁷. **La Fédération Nationale des Samu Sociaux et la Fédération des Acteurs de la Solidarité ont en effet conclu un partenariat** au printemps 2015 pour renforcer l'animation et la représentation des Samu Sociaux et des équipes mobiles de leur réseau respectif.

³ Représenté par Thierry COUVERT-LEROY ou Sami CHAYATA

⁴ Représenté par Stevens DUVAL

⁵ Représentée par Anne-Ségolène GOUMARRE ou Vincent ZENO ou Houda BEN LAIBA

⁶ Représenté par Laura CHARRIER

⁷ La Fédération des Acteurs de la Solidarité regroupe plus de 870 associations qui gèrent près de 2.700 établissements et services qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion et à l'évolution des politiques publiques qui les concernent.

Ce partenariat a été reconduit pour l'année 2019 autour de trois orientations stratégiques majeures :

▪ **Animation de réseau**

- Echange de pratiques et de réflexion
- Co construction d'une expertise, de positionnements, d'outils et de livrables
- Organisation de journées de sensibilisation à dimension régionale et nationale

▪ **Représentation**

- Représentation auprès des pouvoirs publics, sur la prise en compte des personnes sans-abris, des missions et actions développées par les maraudes et Samu Sociaux
- Interpellation des pouvoirs publics et de l'opinion à travers de la presse, des courriers, des actions de mobilisations
- Lobbying sur l'évolution des dispositifs pour les adapter aux besoins, et sur les moyens

▪ **Analyses et Expertise**

- Accès à des Informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale et de l'hébergement/logement
- Observations et études sur les dispositifs et les publics

INDICATEURS DE RESULTATS

Principaux objectifs 2019	Résultats constatés en 2019
Animation de réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 3 Groupe de Travail National (GTN) Maraudes - Organisation d'une journée de sensibilisation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation à Bordeaux - Déplacements en région à la rencontre de Samu sociaux et maraudes et observation de terrain - Réunion des instances statutaires (4 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale) - Rédaction d'articles et publications - Diffusion d'information (newsletter via la FAS, site Internet de la FNSS, courriels)
Représentation et valorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active au groupe de travail DGCS sur les maraudes (pilotage, coordination, santé, formation, observation sociale) - Portage de propositions sur les équipes mobiles et maraudes dans les réunions institutionnelles et instances décisionnelle (DGCS, ministères) - Remontées des situations territoriales auprès du cabinet du ministre en charge du logement et auprès des administrations centrales - Diffusion des travaux du Groupe de Travail National (GTN) Maraudes
Participation à l'observation sociale par les Samu sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active à la rédaction et publication du référentiel de pilotage des Maraudes de la DGCS - Élaboration et mise en œuvre d'une étude nationale Maraudes - Recrutement d'une chargée d'études
Appui et outillage	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information (newsletter via la FAS, site Internet de la FNSS, courriels) - Production d'analyse et d'expertise sur les politiques publiques relevant de la lutte contre le sans-abrisme - Organisation d'une journée de sensibilisation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation à Bordeaux

ANIMER LES SAMU SOCIAUX

→ GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL MARAUDES ET SAMU SOCIAUX

Depuis la fin de l'année 2015, la Fédération Nationale des Samu Sociaux anime un groupe de travail national sur les Samu Sociaux composé d'une vingtaine de membres reflétant aussi bien la diversité des territoires que celles des organisations. Il vise à **développer une expertise, des positionnements, des outils pratiques à destination des Samu Sociaux, favoriser les échanges et la diffusion d'informations sur des problématiques communes.**

En 2019, trois réunions du groupe de travail se sont tenues aux mois de février, mai, et octobre⁸. Ces réunions ont principalement portées sur l'actualité de la veille sociale mais également sur des thématiques approfondies pour lesquelles un.e intervenant.e est souvent convié.e.

Ci-après suivent les thématiques de 2019 :

- **Présentation du document de référence de mise en œuvre des maraudes mixtes dans les territoires**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Présentation des maraudes parisiennes dans le cadre de la protection de l'enfance**, H GARRIGUES, coordinatrice UASA
- **Présentation de la journée Dynamo sur le travail de rue**, G VISIER, chargé de mission à la FAS Ile-de-France
- **Analyse des résultats des Nuits de la Solidarité en France**, G VISIER, chargé de mission à la FAS Ile-de-France
- **Les partenariats avec les associations tutélaires et instances de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs**, G VISIER, chargé de mission à la FAS Ile-de-France
- **Méthodologie de l'observation sociale par les maraudes**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Présentation de l'association La Cloche et du Projet Carillon**, Mathilde BEAUVOIS, co-directrice de la Cloche Bordeaux, et Julia DUMONT, co-directrice du Carillon de Paris et de la Cloche IdF
- **Retour sur l'audition de la FNSS par la DGCS dans le cadre de la stratégie pauvreté**, Stéphane ROUTIER, chef de service 115 Equipe mobile au CMAO
- **Favoriser l'accompagnement santé des personnes à la rue, accompagner les pratiques des professionnels en lien avec le secteur sanitaire**, H SI HASSEN, chargé de mission FAS nationale
- **Projet d'appui numérique aux équipes mobiles : retour sur les premières conclusions de la phase exploratoire et ateliers**, Giulia REBOA, chargée de l'insertion sociale au pôle social de la DRJSCS des Hauts-de-France
- **La coordination des maraudes par les SIAO**, G CHERUY, chargé de mission FAS nationale
- **Travaux de concertation sur l'aller-vers**, G CHERUY et A BREGER, chargés de mission FAS nationale

La Fédération diffuse régulièrement des informations et analyses sur les enjeux de la veille sociale, de l'hébergement et du logement. Elle relaie également les productions des réseaux partenaires pour outiller ses adhérents et alimenter la réflexion du réseau.

⁸ Le Groupe de Travail National Maraude prévue en décembre 2019 a dû être annulé pour cause de grève dans les transports en commun

REPRESENTER LES SAMU SOCIAUX

➔ CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE DE NOUVELLE AQUITAINE

Dans la continuité du partenariat national avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)⁹, la **FNSS a structuré son action d'outillage et d'accompagnement de ses adhérents en signant une convention avec la Fédération des acteurs de la solidarité de Nouvelle Aquitaine**. Très opérationnelles, les actions engagées par la susdite convention portent sur :

- La production d'un contenu de sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux, en vue de favoriser la professionnalisation des équipes de maraudes et Samu sociaux.
- L'organisation de journées inter-régionales réunissant les équipes de maraudes et Samu Sociaux sur la thématique « sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux ».

En 2019, la FNSS et la FAS Nouvelle Aquitaine ont abouti notamment à :

- Co-construire le contenu de sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux.
- Finaliser un livrable sous le format d'un support complet de formation et de sensibilisation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu sociaux.
- Concourir à l'organisation d'une journée régionale en Nouvelle-Aquitaine réunissant les équipes de maraudes et Samu Sociaux sur la thématique « sensibilisation et de formation à l'usage du référentiel de missions et d'évaluation des maraudes et Samu Sociaux ».

Ce partenariat perdurera en 2020 sur les mêmes axes stratégiques et opérationnels.

➔ REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

La Fédération a été sollicitée par la DGCS pour participer à des groupes de travail sur la thématique des maraudes. Ces réunions avaient pour principal objectif de créer des outils pour accompagner les Samu Sociaux et maraudes dans leur mission mais également d'améliorer le pilotage des politiques publiques par l'Etat dans les territoires. Quatre thématiques ont été retenues par la DGCS : pilotage des maraudes, coordination des maraudes, santé, observation sociale et formation des équipes.

Ces groupes de travail ont abouti à la **création d'un référentiel DGCS / FNSS / FAS de pilotage des maraudes à destination des services déconcentrés de l'Etat**. Un référentiel sur la coordination des maraudes est en cours de rédaction et les autres thèmes devront être abordés en 2020.

La Fédération a également participé aux réunions ministérielles organisées dans le cadre du suivi des périodes hivernales 2018-2019 et 2019-2020, ce afin de faire valoir le travail quotidien des Samu Sociaux et des maraudes mais aussi interpeller sur les difficultés rencontrées pendant ces périodes.

⁹ Cf. partie « Vie fédérale – Consolider le réseau de la Fédération »

→ INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS

Durant le 2nd semestre 2019, la Fédération a rejoint un collectif d'associations et de grandes fédérations pour porter une requête auprès du Conseil d'Etat afin de neutraliser les dispositions prises dans une circulaire permettant d'échanger des données entre **le SIAO/115 et l'OFII**. Même si cette requête a été rejetée, cette interpellation a permis de clarifier les modalités d'échange de données.

De plus, dans le cadre de la mise en place du **service public de la rue au logement**, la Fédération a rédigé une contribution en :

- rappelant les principes fondamentaux tels l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement, fondements légaux garants du sens et de l'efficacité des interventions des maraudes,
- demandant la professionnalisation et la pérennisation à l'année des maraudes pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables,
- interrogeant sur la gouvernance partagée et territoriale des SIAO,
- alertant sur l'importance de la mise en visibilité des personnes en non-recours.

Enfin, la Fédération a pu saisir directement le ministre sur des situations inquiétantes observées par les adhérents sur les territoires.

→ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS DES RESEAUX PARTENAIRES

La représentation de la Fédération est assurée au travers de la **participation à des colloques** sur les thématiques de la lutte contre la grande exclusion et la pauvreté, l'urgence sociale, le sans-abrisme, au niveau local, national ou européen. Cette année, la FNSS est intervenue lors de la **journée nationale de la veille sociale de la Croix Rouge** dont le thème était « la coordination des acteurs de la veille sociale sur les territoires ». Notre propos portait plus spécifiquement sur la protection des données personnelles et la transmission d'information.

Elle s'effectue également via des **visites de terrains auprès des acteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement**, visant à garantir des temps d'observation des fonctionnements et des spécificités de chacun, le recueil des problématiques et des besoins. Certaines visites peuvent être de portée généraliste, d'autres peuvent s'effectuer sur des thématiques précises.

Dans ce cadre, en 2019, le chargé de mission responsable de la mise en œuvre des missions de la FNSS s'est rendu en Bretagne, en Normandie, dans les Hauts-de-France, en Nouvelle-Aquitaine, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Centre-Val-de-Loire et en Pays-de-la-Loire.

Enfin la FNSS a rejoint en 2019 la **Coalition Eau, collectif réunissant 30 ONG** françaises engagées pour promouvoir un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, tout en préservant les ressources en eau.

Consciente que le problème de l'accès à l'eau et à l'assainissement est avant tout un problème de volonté politique, de changement des mentalités et de modification des pratiques, la Coalition engage un certain nombre d'actions de plaidoyer auprès des différentes instances ayant des leviers d'action pour sécuriser l'accès à l'eau pour tous. Cette problématique est particulièrement présente dans le quotidien des usagers des Samu sociaux, alors que les points d'accès à l'eau potable, les espaces d'hygiène (« bains municipaux ») se raréfient dans l'espace public. Un des axes forts de la stratégie 2020 de la coalition s'appuie sur les échéances électorales municipales, afin de sensibiliser les candidats et futurs élus sur le droit à l'eau et à l'assainissement.

Au-delà de cette campagne dont les Samu Sociaux locaux pourraient être relais, un axe concret de collaboration a été identifié qui est celui du partage d'informations et de données quantitatives et qualitatives, collectées par les Samu Sociaux, soit dans leur système d'information, soit à travers les enquêtes pilotées par la FNSS, sur leurs usagers éloignés de l'accès à l'eau et assainissement. Enfin la FNSS peut faciliter les contacts avec les Samu Sociaux des villes ciblées par la mise en place

d'observatoires locaux des droits humains à l'eau et à l'assainissement, avec une phase test prévue à Paris, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille.

➔ DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

A la suite d'un chantier en collaboration avec l'ensemble des membres de la Fédération, un site internet¹⁰ dédié a vu le jour en 2017.

Il offre une interface avec les adhérents, les partenaires, les entités qui souhaitent s'organiser en Samu social et de manière plus large, le grand public. Il renseigne l'histoire de la Fédération et son organisation statutaire, ses valeurs, ses actions et ses publications. Un formulaire de contact permet aux citoyens et associations de poser des questions, ainsi qu'envoyer une demande d'adhésion.

De plus, la Fédération a signé une convention de partenariat avec l'association Passerelle et Compétences afin de renouveler notre plaquette de présentation et mettre en valeur nos missions et le réseau d'acteurs que nous représentons. Celle-ci nous a permis d'avoir accès à des compétences de professionnel.les bénévoles en graphisme et communication. Cette plaquette sera validée au 1^{er} semestre 2020.

¹⁰ <https://www.samusocial-federation.org/>

DEVELOPPER L'OBSERVATION SOCIALE

→ L'ETUDE NATIONALE MARAUDES SUR LE SANS-ABRISME

Comme suite à l'embauche d'une chargée d'étude dédiée en novembre 2019 et dans le cadre de la mission d'animation et de représentation des Samu sociaux et des maraudes, **la FNSS avec l'appui de la FAS ont lancé une étude nationale maraudes sur le sans-abrisme les 14 et 15 janvier 2020.**

Cette étude a un double objectif : d'une part de transformer le regard que la société peut porter sur le sans-abrisme et d'autre part de donner des clés aux décideurs politiques les moyens de lutter contre. Il s'agit également de valoriser les actions et les missions des Samu Sociaux et des maraudes qui jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri, pour aller vers les personnes à la rue et initier un parcours d'insertion.

Précisément, l'étude vise à :

- Proposer un outil commun d'observation de l'activité des maraudes et des Samu sociaux.
- Donner de la visibilité sur l'activité des maraudes et les publics qu'elles rencontrent.
- Disposer d'éléments de connaissance sur le profil des personnes à la rue rencontrées par les maraudes, leurs parcours, leurs demandes, et les réponses qui leur sont apportées.
- Consolider l'observation sociale pour améliorer qualitativement les dispositifs de prise en charge des personnes à la rue.

Cette étude contient des données sur les maraudes (composition des équipes, territoires d'intervention, équipements, prestations proposées, etc.) et sur les ménages rencontrés (profils, parcours d'errance, situation au regard de l'hébergement et du logement, problématiques de santé, demandes adressées aux maraudes, etc.).

La personne en charge de l'étude a pu prendre connaissance des précédentes enquêtes flash et de leurs résultats. En lien avec les préconisations de fin d'étude qui avait été proposées, ainsi que des échanges auprès du CA de la FNSS, nous avons pu consolider les deux questionnaires et donner à l'étude une meilleure cohérence fonction des enjeux actuels du secteur.

Dénommé auparavant « Enquête flash », ce travail statistique est devenu l'Etude nationale maraudes sur le sans-abrisme.

Comme suite à la collecte des données les 14 et 15 janvier 2020, leur analyse sera réalisée dans la foulée pour les agréger dans une fiche de synthèse qui sera publiée à la fin du premier trimestre 2020 et qui fera l'objet d'une communication auprès des services de l'Etat, des associations, des médias, des membres de la FNSS ainsi que sur le site Internet de la FNSS.

La FNSS profite du présent rapport d'activités pour remercier l'ensemble des équipes des Samu Sociaux et maraudes qui ont participé et donné du temps à cette étude.

→ APPEL A PROJETS DE LA FONDATION MONOPRIX

En 2019, la FNSS a été contactée par la Fondation Monoprix afin de participer à un appel à projet pour une dotation de 300 000 Euros. Cette opportunité de diversification des actions, des partenaires et des financements a évidemment été saisie par la Fédération.

Constatant depuis plusieurs années la massification du sans-abrisme et l'aggravation des situations des personnes rencontrées dans la rue, le projet présenté visait à réaliser des enquêtes auprès des personnes victimes de la grande exclusion, ce à travers toute la France. Les résultats de ces enquêtes avaient vocation à être diffusés auprès des professionnels du secteur et du grand public afin de rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes sans abri, mettant en perspective la solitude à laquelle certains doivent faire face quotidiennement.

Fonction des possibilités de mise en œuvre, afin d'apporter une réponse aux difficultés recensées, des actions auprès des personnes sans-abris dans les magasins Monoprix ou à proximité auraient été engagées pour les aider dans leur quotidien.

Dans cette continuité, le projet aurait permis la création de modules de sensibilisation du personnel Monoprix afin de changer le regard porté sur le sans-abrisme et donner des clés pour atténuer la solitude des plus exclu.e.s en usant de la proximité des magasins de la marque. Cette sensibilisation à l'aller-vers et la prise de contact aurait également été proposée aux habitants du quartier des magasins Monoprix concernés.

Étalé sur une période de trois années, le projet est parvenu au dernier tour de sélection face à trois autres projets mais n'a malheureusement pas été retenu par le Conseil d'administration de la Fondation Monoprix.

Cependant, en 2020, la FNSS présentera à nouveau un projet à la Fondation d'une autre dimension temporelle et financière mais dont une partie des actions sera similaire au précédent projet présenté.

➔ PARTICIPATION A L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DES MARAUDES MIXTES ET AU PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, la mise en place de « maraudes mixtes » avait pour objectif selon le gouvernement de contribuer à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants à la rue. La stratégie précisait que cette mesure consiste à mettre en place « *des maraudes **spécialisées dans la protection de l'enfance** pour aller vers les familles avec enfants à la rue et faire cesser la mendicité des enfants* ».

La FNSS partage la préoccupation des pouvoirs publics de permettre une plus grande effectivité des droits des enfants et adolescents les plus fragiles.

Nous partageons notamment la préoccupation de permettre un accès à la protection de l'enfance pour ces enfants et adolescents : à toute situation de danger ou de risque de danger pour un enfant ou un adolescent, une réponse appropriée doit être apportée, dans le strict cadre du droit commun de la protection de l'enfance.

Cependant, dans un contexte de crise généralisée de la protection de l'enfance, **la FNSS entendait formuler des propositions pour rendre cette mesure effective sur tous les territoires dans le cadre du droit commun et contribuer à une plus grande effectivité des droits des enfants.**

C'est dans cet esprit que la FNSS s'est engagée dans une démarche inter-associative pour aiguiller l'Etat dans le document de référence (cahier des charges) dédié aux « maraudes mixtes ». Force est de constater que l'écoute de l'Etat quant à nos demandes fut optimale, acceptant la quasi-totalité des modifications.

En complément de ce travail sur le document de référence, un document de plaidoyer inter-associatif¹¹ a vu le jour afin de défendre la position du collectif quant à la mise en place des « maraudes mixtes ». Ce dernier avait vocation à présenter le positionnement de nos associations

¹¹ <https://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2019/03/Maraudes-mixtes-position-interasso-Mars-2019-def-v3.pdf>

sur le dispositif des « maraudes mixtes », prévu dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il s'adresse à l'Etat et aux départements, en charge de la mise en œuvre de ces maraudes mixtes, ainsi qu'aux associations avec lesquelles certains Départements contracteront pour la mise en œuvre opérationnelle des équipes de maraude.

Fort de ce travail d'interpellation et d'accompagnement auprès des services de l'Etat, **la FNSS s'attèle depuis l'été 2019 à suivre la mise en œuvre des maraudes mixtes dans les territoires.** Elle rappelle dans le cadre d'instances dédiées que les « maraudes mixtes » doivent viser le repérage et l'accompagnement des enfants et jeunes invisibles aux statistiques et pourtant bien présents dans l'espace public (qu'ils vivent en squat, en bidonville, à la rue, etc.) sans exclure un public a priori (enfants et adolescents non accompagnés notamment).

OUTILLER LES SAMU SOCIAUX

→ LE REFERENTIEL DES MARAUDES ET SAMU SOCIAUX¹²

Conformément aux attentes exprimées par les équipes mobiles et les Samu Sociaux a été créé en 2018 un outil de référence visant à accompagner les équipes des Samu sociaux dans une perspective de réflexion et d'évolution de leurs pratiques, de leurs postures vis-à-vis des personnes qu'elles rencontrent, de leurs organisations internes et externes : **le référentiel des maraudes et Samu Sociaux**. Réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des Samu Sociaux et avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), **il a été publié en octobre 2018**.

Cet outil de référence a trois objectifs :

- rappeler le cadre éthique d'intervention et les valeurs portées par les maraudes et Samu sociaux,
- garantir la qualité des actions et prestations réalisées par les maraudes et Samu sociaux,
- offrir un outil d'auto-évaluation autour des pratiques d'intervention sociale dans une perspective de réflexion, d'analyse, d'évolution et de professionnalisation des pratiques.

Ainsi, afin d'accompagner les maraudes et Samu Sociaux dans leur démarche de réflexion et d'évolution de leurs pratiques professionnelles et/ou bénévoles, la Fédération nationale des Samu Sociaux et la Croix Rouge française ont souhaité apporter un outil permettant de faciliter le processus d'auto-évaluation et la construction d'un « plan d'action » au sein des services.

Ce référentiel se compose des 13 missions principales qui constituent le cœur du travail des maraudes et Samu sociaux :

- Aller vers la personne
- Créer un lien avec la personne
- Evaluer la situation de la personne
- Faire émerger la demande de la personne
- Accompagner la personne ; Orienter la personne vers les dispositifs et acteurs adéquats
- Alerter les partenaires, les acteurs locaux, les pouvoirs publics
- Restituer son activité auprès des partenaires, financeurs
- Participer à l'observation sociale des besoins
- Sensibiliser les pouvoirs publics, les partenaires et l'opinion publique
- Travailler en partenariat
- (Se) former et (s') informer
- Appliquer et respecter les droits et libertés de la personne

Tout au long de l'année 2019, il a été diffusé à la fois par la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fédération nationale des Samu sociaux et la Croix Rouge française mais également par la DGCS auprès des administrations centrales et services déconcentrés (DGS, ARS, DRJSCS, DDCS).

¹² https://www.federationsolidarite.org/images/stories/PDF/Referentiel-missions-evaluation-2018_VDEF.pdf

➔ LES JOURNEES REGIONALES DE SENSIBILISATION A L'USAGE DU REFERENTIEL

Afin de faciliter l'appropriation du référentiel, la FNSS propose de manière décentralisée des journées de sensibilisation à destination de l'ensemble des intervenants bénévoles ou professionnels.

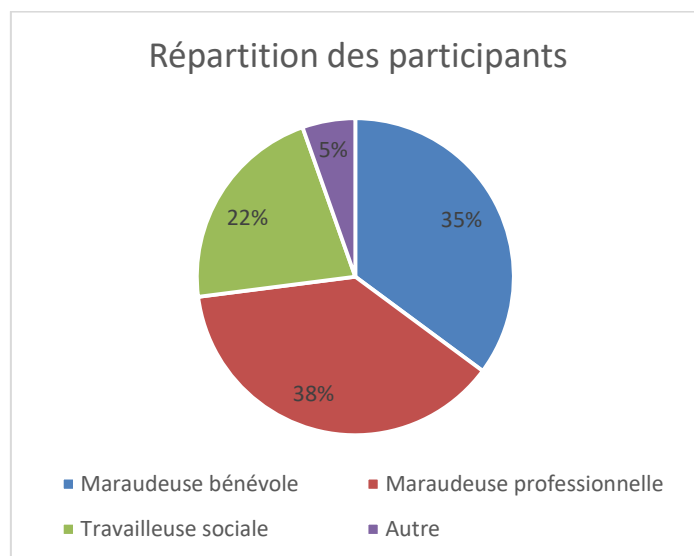
Le public visé est les équipes de maraudes (intervenants sociaux, IDE, responsables, directeur.trice.s), salariés comme bénévoles ou initiatives citoyennes, hors cadre classique.

Pour la cinquantaine de participant.es, les objectifs de la journée sont notamment :

- Présentation de la FNSS et ses actions
- Introduction au référentiel avec la présentation des 13 modules
- Sensibilisation aux pratiques et postures des maraudeur.e.s
- Ateliers pratiques de mise en situation à l'usage du référentiel
- Promotion et diffusion du référentiel papier
- Echanges de pratiques
- Interconnaissance et mise en réseau

Ces journées ont été conçues par un groupe composé de professionnels des maraudes, une déléguée du Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) de Nouvelle-Aquitaine et deux formateurs. L'objectif pédagogique était que cette journée puisse s'adresser à tout type de maraudeur, bénévoles comme professionnel.les, nouveaux.elles comme expérimenté.es. En utilisant une pédagogie ludique et très participative, la FNSS a favorisé les échanges de témoignages et de pratiques tout en restant en lien avec le référentiel.

En décembre 2019, cette journée a été organisée à Bordeaux en collaboration avec la FAS Nouvelle-Aquitaine. Elle a réuni une cinquantaine de participants de tous horizons.



De nombreux retours positifs sur le contenu de la journée ont pu être constatés, notamment au niveau de la qualité et du dynamisme des débats et des thèmes abordés qui ont permis à chacun d'avoir une réflexion sur leurs pratiques. Les interventions des maraudeurs de départements différents et des personnes accompagnées ont été également appréciées. L'utilité du référentiel a été bien intégrée par les participants qui se le sont approprié.

Des journées régionales de sensibilisation seront à nouveau programmées en 2020 et 2021, notamment en Normandie, Hauts-de-France, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

FEDERATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX
76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 48 01 82 22
contact@samusocial-federation.org